

Directives Techniques Nationales 2025-2028



FÉDÉRATION FRANÇAISE
NATATION



Préambule

Fédérer pour transformer

Ces Directives Techniques Nationales s'adressent à l'ensemble des parties prenantes de la natation française : des athlètes élite aux jeunes pratiquants, des dirigeants de clubs aux entraîneurs, ainsi qu'à nos bénévoles et partenaires institutionnels. Elles traduisent la volonté commune de développer et diversifier la pratique des disciplines aquatiques (natation course, natation artistique, plongeon, water-polo, eau libre) sur l'ensemble du territoire national, en mettant l'accent sur l'accessibilité et la promotion du sport pour tous.

L'objectif est également de propulser les nageurs vers l'excellence, en visant des podiums et des records lors des compétitions mondiales et olympiques, notamment en vue des Jeux de Los Angeles 2028 et Brisbane 2032. Enfin, elles visent à renforcer les compétences de tous les acteurs, de la formation des entraîneurs et des cadres techniques à l'éducation des athlètes sur l'éthique sportive, pour bâtir un avenir durable et performant pour la natation française.

Ces directives s'appuient sur des fondements solides : le **Projet Sportif Fédéral**, pour son orientation vers la massification et l'accessibilité de la pratique, le **Projet de Performance Fédéral**, dédié à l'identification et au développement des talents de haut niveau et le **Plan d'Investissement Fédéral**, qui assure le soutien financier et matériel des infrastructures et des programmes. Elles s'alignent également sur les politiques publiques du Ministère des Sports concernant la santé par le sport et la promotion de l'activité physique, ainsi que sur l'ambition stratégique de la FFN pour la période 2025–2028, visant à renforcer notre présence nationale et notre influence internationale.

Valeurs et engagements

Toutes les orientations et actions des Directives Techniques Nationales reposent sur des valeurs et engagements partagés, qui constituent le socle de notre action

Respect et intégrité

Engagement envers le fair-play, le respect des règles et la lutte contre toute forme de violence ou de harcèlement, assurant un environnement sûr et équitable pour tous les nageurs et encadrants.

Inclusion et diversité

Promouvoir l'égalité des chances et la diversité à tous les niveaux de pratique, du loisir au haut niveau, en rendant la natation accessible à l'ensemble des publics.

Développement durable

Intégrer l'écoresponsabilité dans nos actions quotidiennes : gestion optimisée de l'eau et de l'énergie, réduction des déchets lors des événements et promotion de la mobilité durable.

Sport propre

Mener une lutte active et préventive contre le dopage par des campagnes d'informations régulières et une éducation continue des athlètes et de leur encadrement.

Valeurs éducatives

Renforcer la formation humaine et citoyenne des jeunes sportifs, en cultivant l'autonomie, la responsabilité, l'esprit d'équipe, au-delà de la seule performance.



Pilier 1

Performance : viser l'excellence mondiale et olympique

🎯 **Enjeux** : construire un modèle de performance durable et mesurable pour les échéances de Los Angeles 2028 et Brisbane 2032.

Ce pilier réaffirme l'engagement de la Fédération Française de Natation à inscrire la performance dans une vision durable et ambitieuse. L'objectif est de bâtir un modèle de référence valorisant l'excellence sportive, l'innovation et l'engagement collectif, afin de préparer au mieux les échéances des Jeux Olympiques de Los Angeles 2028 et Brisbane 2032, et d'assurer le rayonnement de la natation française sur la scène internationale.

Objectifs

		
Plan de Développement à Long Terme	Projets de Performances Individuels	Natation Manager
Élaborer un Plan de Développement à Long Terme des Athlètes (PDLTA) et un Plan de Développement à Long Terme des Entraîneurs (PDLTE).	Créer des Projets de Performances Individuels (PPI) pour les meilleurs athlètes identifiés avec un accompagnement sur mesure, en collaboration avec les entraîneurs.	Déployer Natation Manager, en continuité avec l'espace personnel du licencié. Ce logiciel fédéral centralisera les données sportives, médicales, de formation et de suivi d'entraînement. Il facilitera l'identification des potentiels et la prise de décisions relatives au PPI.
<i>Indicateurs</i> : création pour chaque discipline (natation course, eau libre, water-polo, natation artistique, plongeon), de trajectoires de performance structurées, jalonnées d'étapes intermédiaires précises et mesurables (Guide Technique National FFN).	<i>Indicateurs</i> : Pourcentage d'athlètes disposant d'un PPI, progression des athlètes dans les rankings internationaux, nombre d'athlètes issus du dispositif accédant à un podium international (Euro, Monde, JO), réussite du triple projet études, sport et personnel.	<i>Indicateurs</i> : taux d'alimentation et d'utilisation des données, taux de satisfaction des utilisateurs sur la facilité d'usage et la pertinence.

	
Cellules stratégiques	Encadrements olympiques
Créer deux cellules stratégiques : « Perf 28 » : déclinaison d'un plan d'action par discipline préparant Los Angeles 2028. Cibler des collectifs, veille des évolutions réglementaires. <i>Indicateurs</i> : nombre d'athlètes ciblés, nombre d'actions féminine en natation course, nombre d'athlètes et de collectifs qualifiés aux JO de Los Angeles, nombre de médaillés internationaux aux Championnats d'Europe 2026 à Paris, aux championnats du Monde 2027 et aux JO 2028, 3 disciplines médaillées. « Perf 32 » : déclinaison d'un plan d'action par discipline préparant Brisbane 2032, innovation, identification des potentiels et suivi longitudinal. <i>Indicateurs</i> : nombre d'athlètes ciblés, nombre d'actions féminine en natation course, capacité d'intégration de la filière « Perf 28 » en fin du cycle olympique.	Préparer les encadrements olympique dès les prochaines échéances : posture de l'ensemble du staff et contingence de l'équipe (Monde 2027) <i>Indicateurs</i> : taux de participation aux séminaires ou stages nationaux, nombre d'entraîneurs et staff ayant participé à une mission internationale FFN, nombre de profils suivis via le PDLTE

Actions

- Signature des conventions LA 2028
- Création de la « Perf 28 » et de la « Perf 32 »
- Déploiement d'actions spécifiques féminines en natation course
- Mise en place d'un testing standardisé fédéral (biomécanique, physiologie, psychologie).
- Évaluation annuelle du PPF par la DTN avec indicateurs mesurables (classements, rankings, progression)

Pilier 2

Développement : bâtir une fédération ancrée dans ses territoires

 **Enjeux :** Renforcer le rôle essentiel des clubs de natation français et aligner nos actions sur les politiques publiques nationales et locales.

Ce pilier stratégique incarne la volonté de la Fédération Française de Natation d'être une force présente, reconnue et efficace sur l'ensemble du territoire national. En associant les ligues, les comités départementaux et les collectivités locales, la FFN entend déployer des stratégies adaptées aux réalités de chaque région, afin de répondre aux besoins spécifiques des pratiquants et des clubs. Cette démarche vise à édifier un maillage territorial, garant d'un développement cohérent et durable de toutes les disciplines aquatiques, de la base à l'excellence.

Objectifs

 Soutien et structuration des clubs Accompagner les ligues et les clubs dans leur professionnalisation et leur développement structurel, en tenant compte des spécificités de chaque territoire (DROM-COM, zones rurales, quartiers prioritaires). <i>Indicateurs :</i> nombre de clubs accompagnés, nombres d'emploi créés, taux de clubs disposant d'un projet de développement, nombres d'action spécifiques dans les DROM-COM.	 Programme sportif structuré Définir et harmoniser des parcours cohérents de l'initiation au haut niveau à l'échelle nationale, en tenant compte des spécificités régionales. Animation territorial ETR, maillage territorial cohérent. <i>Indicateurs :</i> nombre de clubs intégrés dans un réseau structuré (école de natation, formation, performance), nombre de plans d'action ETR, nombre de regroupements régionaux (détection, formation), nombre de stages Académie de la Natation (ADN).	 Favoriser l'accès à la pratique pour tous Garantir et promouvoir l'accès à la natation pour tous les publics : scolaires, personnes en situation de handicap, sport-santé. <i>Indicateurs :</i> Taux de réussite au test du Savoir-Nager Sécuritaire, évolution du nombre de licences « natation pour tous », nombre d'éducateurs formés « Nager Forme Santé », nombre de partenariat avec les Agences Régionales de Santé, nombre de clubs engagés dans un dispositif natation et handicap.
 Renforcement du lien social Développer des initiatives citoyennes et solidaires telles que les animations estivales et les actions de prévention des noyades à l'échelle des territoires. <i>Indicateurs :</i> nombre d'actions organisées par les ligues et clubs, nombres de stage « Aisance Aquatique » et « J'Apprends à Nager » organisés par le clubs, nombres d'éducateurs formés « Éveil Aquatique ».	 Soutenir la construction, rénovation et gestion des équipements sportifs Accompagner techniquement et de manière consultative la planification et le financement de nouveaux bassins. Garantir des infrastructures adaptées, modernes et accessibles à l'ensemble des pratiquants. <i>Indicateurs :</i> nombre de projets d'équipements (neufs ou rénovés) accompagnés techniquement par la FFN ou les ligues, nombre de ligues ou clubs accompagnés dans la gestion ou la cogestion de piscine, nombre de personnes formées au module « gérer un équipement aquatique »	 Évaluer l'impact et l'efficacité du Plan d'Investissement Fédéral (PIF) Définir des indicateurs clairs pour mesurer les retombées de chaque investissement, notamment en termes d'augmentation du nombre de licenciés et d'amélioration des conditions de pratique. <i>Indicateurs :</i> nombre de projets fédéraux, régionaux ou territoriaux, évolution du nombre total de licenciés FFN, taux d'augmentation des créneaux ou capacités d'accueil.

Actions

- Instaurer un Label Club FFN 2028 intégrant performance, citoyenneté et innovation.
- Organisation d'animations estivales fédérales (piscines mobiles, journées découverte, natation en milieu naturel..)
- Développer des collaborations stratégiques avec les collectivités locales et l'ANS afin d'optimiser la construction, la rénovation et la modernisation des infrastructures aquatiques
- Mettre en œuvre des programmes ciblés dans les quartiers prioritaires et en milieu naturel pour rendre la pratique de la natation accessible à un plus grand nombre.
- Réaliser une évaluation annuelle rigoureuse du Plan d'Investissement Fédéral (PIF), avec un reporting transparent destiné au ministère et aux ligues, pour en assurer l'efficacité.

Pilier 3

Formation et Emploi : construire une culture commune de l'encadrement

 **Enjeux :** accompagner la montée en compétence de l'encadrement technique et dirigeant, fidèle aux valeurs du sport, tout en intégrant les enjeux d'emploi.

Ce pilier traduit la volonté de la Fédération Française de Natation de disposer d'un encadrement technique et dirigeant d'une grande compétence, condition indispensable pour garantir la performance des nageurs et accompagner le développement et la promotion de toutes les disciplines sur l'ensemble du territoire.

Objectifs

 Recommandations techniques Élaborer des recommandations techniques et pédagogiques structurées par âge et discipline. Ces lignes directrices définiront les attentes fédérales pour chaque public : de l'école de natation au Haut-Niveau. <i>Indicateurs :</i> publication et diffusion du guide technique pour chaque discipline, mise en place d'outils d'évaluation (cf PDLTA et PDLTE).	 Supports pédagogiques Concevoir et développer des supports pédagogiques, écrits et interactifs, pour accompagner efficacement les clubs dans leurs missions de formation et de développement des athlètes. <i>Indicateurs :</i> nombre de supports créés, nombre de modules interactifs suivis, taux de satisfaction.	 Formation continue Renforcer la formation continue des entraîneurs par le mentorat, un suivi de carrière personnalisé et une meilleure synergie avec les diplômes d'État, afin d'améliorer les compétences. <i>Indicateurs :</i> nombre de modules de formation continue proposés (présentiel, e-learning, stages), taux d'entraîneurs ayant suivi au moins une formation continue par an, nombre de binôme mentorat, nombre de passerelles et équivalences validées entre formations FFN et diplômes d'État (BPJEPS, DEJEPS, DESJEPS), taux de satisfaction.
 Formation des bénévoles Doter les dirigeants fédéraux des compétences essentielles en gouvernance, gestion et politiques publiques pour une gestion stratégique et performante. Développer le mentorat pour accompagner les nouveaux dirigeants. <i>Indicateurs :</i> élaboration d'un parcours fédéral de formation des dirigeants (gouvernance, gestion, communication, éthique), nombre de modules de formation, nombre de dirigeants formés, nombre de binôme de mentorat, taux de satisfaction.	 Politiques publiques autour de l'emploi sportif Mettre en œuvre des dispositifs favorisant l'emploi dans le secteur sportif (apprentissage, alternance, service civique) pour stimuler la croissance et l'attractivité de nos disciplines. <i>Indicateurs :</i> Nombre d'emplois créés ou pérennisés grâce aux dispositifs, nombre de clubs accompagnés dans un projet emploi, nombre d'apprentis formés dans les filières BPJEPS et DEJEPS, nombre de volontaires en service civique accueillis dans les clubs ou ligues.	 Observatoire de l'emploi Créer un observatoire de l'emploi pour connaître la situation dans les clubs (types d'emplois, recensement des besoins..) <i>Indicateurs :</i> création d'une base de données, outils pour le suivi, taux d'adhésion des clubs
 Articulation formation fédérale et diplômes Articuler la formation fédérale avec les diplômes d'État et universitaires. Assurer une reconnaissance académique et professionnelle des compétences acquises via la formation fédérale, en facilitant les équivalences et les synergies avec les cursus d'enseignement supérieur. <i>Indicateurs :</i> nombre de conventions signées entre la FFN et des établissements d'enseignement supérieur (UFR STAPS, écoles de management, universités), nombre de diplômés fédéraux ayant obtenu une équivalence partielle dans un cursus universitaire, taux d'insertion professionnelle des diplômés FFN (emplois sportifs, éducatifs, gestion de clubs).		

Articulation formation fédérale et diplômes

Articuler la formation fédérale avec les diplômes d'État et universitaires. Assurer une reconnaissance académique et professionnelle des compétences acquises via la formation fédérale, en facilitant les équivalences et les synergies avec les cursus d'enseignement supérieur.

Indicateurs : nombre de conventions signées entre la FFN et des établissements d'enseignement supérieur (UFR STAPS, écoles de management, universités), nombre de diplômés fédéraux ayant obtenu une équivalence partielle dans un cursus universitaire, taux d'insertion professionnelle des diplômés FFN (emplois sportifs, éducatifs, gestion de clubs).

Actions

- Positionner l'Institut National de Formation aux Activités de la Natation (INFAN) comme tête de réseau de la formation. Mobiliser les Écoles Régionales de Formation aux Activités de la Natation (ERFANs).
- Élaboration d'un Guide Technique National FFN par discipline et par catégorie d'âge.
- Création d'une plateforme numérique interactive (vidéos, fiches pratiques, auto évaluations).
- Valoriser et diffuser des bonnes pratiques de clubs (vidéos d'exemple, interviews d'entraîneurs).
- Mise en place d'un programme de mentorat des entraîneurs (binômes jeunes coaches/experts).
- Développement d'un cursus de formation de dirigeants associatifs en partenariat avec les collectivités.
- Construire un référentiel métiers de la natation pour valoriser les carrières.
- Proposer des formations courtes et modulaires (finances, communication, RH, partenariats publics/privés).
- Favoriser les double-parcours étudiants/entraîneurs (conventions avec universités STAPS et écoles de management)

Rôle des acteurs et articulation de la gouvernance

L'objectif est de garantir une gouvernance claire, partagée et performante entre l'ensemble des acteurs du projet fédéral.

DTN – Direction Technique Nationale

- Définit et impulse la stratégie nationale de performance et de développement.
- Coordonne les politiques techniques, de formation et d'emploi.
- Supervise la cohérence entre les disciplines et évalue la mise en œuvre territoriale.
- anime la concertation nationale (CTS, élus, salariés).

ETN – Équipe Technique Nationale (CTR, CTN, EN)

- Décline et met en place les directives techniques nationales.
- Concoure à la mise en œuvre des politiques publiques au sein de la FFN.
- Répond aux fonctions et accomplit les activités de sa lettre de missions définie en accord avec le DTN et le supérieur hiérarchique.

ETR – Équipes Techniques Régionales

- Traduisent la stratégie nationale en plan d'actions régional.
- Coordonnent les dispositifs de formation, d'identification des potentiels et de structuration des clubs.
- Appuient l'ETN, les CTF et les clubs dans la mise en œuvre des priorités fédérales.
- Favorisent la mutualisation des ressources.

CTF – Conseillers Techniques Fédéraux (régionaux ou départementaux)

- Assurent l'interface entre la fédération, les ligues, les départements et les clubs.
- Accompagnent les entraîneurs et les dirigeants au quotidien.
- Pilotent les dispositifs : PPF, emploi, sport-santé...

Ligues et comités départementaux

- Déclinent le projet fédéral en projet de territoire.
- Garantissent la cohérence entre les axes nationaux et les besoins locaux.
- Supervisent la gestion administrative, financière et politique des actions.
- Appuient les clubs dans la recherche de financements et la relation aux collectivités.

Clubs

- Met en œuvre la stratégie fédérale au contact des pratiquants.
- Porte les valeurs éducatives, sportives et citoyennes de la FFN.
- Participe aux dispositifs de formation, d'identification des potentiels, emploi...
- Contribue à la remontée de données de terrain.

☐ **Chaque échelon agit dans son champ de compétence tout en alimentant la vision collective.**

Des instances de concertation régulières sont mises en place et collaborent pour tous les projets : Conseil des Territoires et Cellule d'Accompagnement des Territoires, séminaires ETR/DTN, comités de pilotage fédéral.

Conclusion

Une FFN ambitieuse et fédératrice

Ces Directives Techniques Nationales (2025–2028) traduisent la volonté de la FFN de conjuguer développement, performance et formation dans un même projet.

Elles s'appuient sur les clubs et les territoires, sur la culture olympique et sur une vision long terme des parcours sportifs et éducatifs. Elles reposent sur la mobilisation de tous les acteurs (techniques, dirigeants, clubs, collectivités).

La Fédération Française de Natation affirme son ambition de dynamiser l'ensemble de la natation française, des écoles de natation aux podiums olympiques. Cette dynamique s'appuie sur l'expertise et l'engagement des cadres techniques, véritables relais de terrain pour accompagner, former et impulser cette vision au niveau national et dans chaque territoire.